

prestation compensatoire : versement

Par pierrewj94, le 19/11/2012 à 09:21

Bonjour,

Je verse une prestation compensatoire à mon ex épouse de 300 euros pas mois par un virement automatique.

au mois d'octobre dernier le compte de mon ex épouse à été fermé sans me prévenir. J'ai donc versé un mandat de 600 euros (couvrant octobre et novembre) et envoyé par recommandé ledit mandat.

hors ce recommandé n'a pas été retiré. je sais qu'elle est là et vivante. je ne sais vraiment pas quoi faire pour payé ce que je dois

j'ai l'impression d'une histoire de fou. Quels sont mes recours pour prouver ma bonne foi